

Rencontres pour la Paix

DOSSIER BURUNDI

préparé par Alain DE BROUWER
octobre 2010

SOMMAIRE

PAGES

- <u>LE BILAN DES BURUNDAIS A L'ISSUE DE LEURS ELECTIONS DE 2010</u> :	
un espoir dans la région des Grands Lacs	3
Le Burundi, un des acteurs trop souvent négligé et porteur d'une transition démocratique réelle en Afrique centrale	3
- I. <u>BREFS RAPPELS HISTORIQUES</u>	4
1° L'UPRONA ou Union pour le Progrès National, le pilote de l'indépendance, les dérives autoritaires et antipopulaires	4
2° 1972, un génocide planifié.	5
3° Les soulèvements paysans à Marangara et Ntega en 1988.	5
4° Le rôle des exilés : Rémy GAHUTU, le fondateur du PALIPEHUTU (Parti pour la Libération du Peuple Hutu).	6
5° La grande figure de la révolution démocratique et pacifique : Melchior NDADAYE, fondateur du FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi).	7
- Les premières élections libres en mai et juin 1993	7
- Le 21 octobre 1993, un putsch militaire sanglant	8
6° Quelques souvenirs d'une petite cellule de crise à Bruxelles face à l'organisation de la résistance démocratique au putsch.	9
7° Les interférences constantes du FPR dans la vie du Burundi et les liens étroits de coopération de l'APR avec l'armée putschiste.	10
- Les dénonciations de l'IDC sur les interférences directes du FPR dans le putsch et la réaction virulente de KAGAME	11-12
8° La succession de Melchior NDADAYE et l'investiture de Cyprien NTARYAMIRA à la Présidence le 4 février 1994	13
- Le mémorandum NTARYAMIRA sur la coopération en matière de sécurité présenté à Bruxelles le 29.03.1994 et son enterrement catastrophique	14-15-16
9° L'agenda politique burundais échappe insensiblement au FRODEBU, malgré l'esprit de conciliation du nouveau Président Sylvestre NTIBANTUNGANYA forcé de souscrire à la convention de gouvernement du 10 septembre 1994	17

10° Octobre 1994, la charte de Bukavu sur le thème crucial d'un retour rapide et sûr des réfugiés et préparation de la conférence internationale de Bujumbura en février 1995 sur cette problématique importante pour le Burundi	18
- L'approche de Léonard NYANGOMA	18 et 19
11°La stratégie de Paul KAGAME d'alliance avec l'armée putschiste au Burundi et les opérations militaires conjointes de l'APR avec celle-ci, d'abord dans le pays même contre les maquisards des F.N.L. et des FDD, puis lors de l'invasion du Zaïre et du démantèlement des camps de réfugiés en 1996 et 1997	19 et .20
12°Malgré l'engagement forcé dans le processus de négociation de paix à Arusha, l'armée putschiste participe au début de la seconde guerre congolaise en 1998 et 1999, au côtés de l'APR21
13°Les accords de paix d'Arusha signés le 28 août 2000	22
- Le candidat des forces du changement démocratique (G7) à la Présidence de la République, Domitien NDAYIZEYE	24
- II. <u>CONCLUSIONS SUCCINCTES DU CYCLE ELECTORAL 2010</u>25
1°Les élections communales du 24 mai 2010	25
2° Le boycottage de la suite du processus électoral par les contestataires de l'opposition	26
3° Les commentaires personnels d'un observateur parlementaire belge	27
- III. <u>QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR?</u>	28
Le renforcement de l'emprise du CNDD à tous les niveaux de pouvoir : quels signaux d'inquiétude?	28
Les hypothèques pesant sur le deuxième mandat de gouvernement confié au CNDD-FDD	29
1° sur le plan du dialogue politique interne29
2° sur le plan sécuritaire30
3° la question cruciale du règne de l'impunité et de l'indifférence aux droits de l'homme	30
- la campagne de consultation nationale sur la justice réconciliatrice31

LE BILAN DES BURUNDAIS A L'ISSUE DE LEURS ELECTIONS DE 2010 : UN ESPOIR DANS LA REGION DES GRANDS LACS

La Commission Afrique centrale des *RENCONTRES POUR LA PAIX* est arrivée au constat qu'un des acteurs de la région, le Burundi, souvent négligé, tient une place originale et riche d'enseignements à plus d'un égard, même s'il est confronté à un niveau élevé de pauvreté, aux défis de la reconstruction du pays après la guerre civile, aux entraves de la corruption et à un environnement régional plein d'incertitudes.

En effet, le Burundi donne une fameuse leçon de démocratie et de développement participatif aux Occidentaux férus de "*bonne gouvernance*" et qui sponsorisent le régime voisin de plus en plus dictatorial du général Paul KAGAME.

Tandis que le Rwanda a tourné le dos aux accords de paix signés à Arusha le 3.08.1993 et destinés à parfaire une transition démocratique ouverte à la guérilla du FPR, le Burundi continue à appliquer fidèlement les autres accords d'Arusha, ceux d'août 2000 permettant, grâce à la médiation déterminante de Nelson MANDELA, l'amorce de sortie de crise et la mise en place progressive des nouvelles institutions, conjugaison des libertés démocratiques et du respect des minorités.

2010 constitue la seconde expérience électorale sous la nouvelle démocratie consensuelle du Burundi.

Sans tambour ni trompette, le pays a organisé entre mai et juillet 2010 les scrutins communal, présidentiel et législatif, dans un climat relativement apaisant pour le peuple des collines, loin des intrigues de la capitale et délivré de la peur et de la crainte du lendemain accumulées durant la dictature militaro-UPRONA.

A l'invitation du gouvernement, une Mission d'Observation Electorale de l'Union européenne, présidée par la parlementaire roumaine Renate WEBER, suit pas à pas l'ensemble du cycle des élections dès la fin avril 2010. Elle accompagne de près les travaux de la Commission électorale nationale et de ses relais provinciaux et communaux.

Elle encourage les efforts de transparence dans le déroulement des opérations et soutient la présence générale d'observateurs de la société civile, garantie d'indépendance de la votation, ainsi que la couverture médiatique correcte de toute la campagne.

Cela tranche avec la renonciation de l'Union européenne à suivre les élections rwandaises pour des "*motifs budgétaires*"¹, pendant que l'Europe et ses Etats membres continuent à financer à Kigali des projets qui renforcent le régime dictatorial et prédateur et l'impunité dont bénéficient ses dirigeants poursuivis en Espagne pour

¹ Chaque année, l'Union européenne, au départ de la Commission, sélectionne un maximum de 10 à 12 pays ciblés hors zone de l'OSCE, où elle développe un projet d'observation exhaustive de l'ensemble du cycle électoral, en toute indépendance et neutralité.

leurs violations graves du droit international humanitaire et pour leur pillage des ressources naturelles du Kivu au Congo.

Par contre, le Burundi qui n'a pas la capacité de gouvernance de KAGAME à s'insérer au sein *des réseaux internationaux du commerce, de l'investissement et du savoir-faire*², arrive à piloter un cycle électoral complexe, sans heurt important, de manière crédible aux yeux des observateurs européens sur place. Mais, on ne peut l'oublier, ce cycle est le fruit d'un long cheminement, pénible et souvent sanglant.

I - BREFS RAPPELS HISTORIQUES

1° L' **UPRONA** ou "**Union pour le Progrès National**", fondée en 1957 par le fils du Mwami, le prince Louis RWAGASORE, et par le leader hutu Paul MIREKANO, a marqué la période de l'indépendance nationale et a pris la direction du pays à l'issue d'élections libres.

Pour son malheur, l'UPRONA subira l'assassinat odieux du prince RWAGASORE, alors premier ministre, à la fin du mandat belge. Après l'indépendance en 1962, ce parti largement majoritaire se laissera miner par des divisions ethniques et régionales et par des oppositions entre monarchistes et républicains. Il sera petit à petit noyauté par des personnalités tutsi radicales, adeptes des complots "florentins" ..., tandis que les principaux dirigeants hutu seront éliminés physiquement ou forcés à l'exil.

En 1965, une révolution de palais conduite par le Secrétaire d'Etat à la défense nationale, le capitaine Michel MICOMBERO, voit un groupe d'officiers hima, originaires de la province méridionale de Bururi, accaparer les rouages essentiels du pouvoir, proclamer en 1966 la République et transformer une UPRONA défailtante en parti unique.

Un parti obligé de cacher derrière des objectifs déclarés d'unité nationale et de "*bien commun*" une confiscation de l'Etat par un petit cercle de privilégiés, ainsi qu'une situation généralisée de discriminations socio-ethniques et régionales.

Une lecture historique prédominante à cette époque (celle de l'école franco-burundaise illustrée par les travaux de recherche d'Emile MWOROHA, l'ancien Secrétaire général de l'UPRONA), présentait les tensions et conflits entre les intelligentsias hutu et tutsi comme un héritage des divisions créées par la tutelle belge, en vue de mieux dominer la société.

Cette approche historique pointe du doigt la responsabilité particulière de l'Eglise missionnaire abritée derrière la tutelle. Pourtant, dès les années cinquante, la plupart des missionnaires soulevait les exigences prioritaires de la justice sociale face au phénomène de "*tutsification*" de la fonction publique et du monde scolaire, tutsification encouragée par le système de l'*indirect rule* dans l'exercice du mandat international par la Belgique.

² Extrait de l'article sur KAGAME "Visionnaire ou despote" paru dans la Libre Belgique du 9.08.2010, p. 13 : la justification du système KAGAME donnée par son conseiller américain, Michael FAIRBANKS.

On retrouve aujourd'hui cette lecture historique dans le Rwanda de Paul KAGAME et dans sa politique implacable de répression du "*divisionnisme*". Dans pareil contexte, tout opposant devient un traître à sa patrie et un agent de l'étranger.

Au début des années quatre-vingt, un des dirigeants de la *Confédération Mondiale du Travail* (CMT), Jean BRÜCK, nous expliquait ainsi l'évolution douloureuse du pays avec *pas à pas* la destruction d'un mouvement syndical libre : "*pour nous CMT, il y a eu trois massacres d'importance inégale, mais où nous avons perdu presque tous nos dirigeants, à savoir les responsables burundais du syndicat chrétien : en 1962, en 1969 et en 1972. C'est après 1972 que nous avons cessé de maintenir des contacts mortellement dangereux avec des militants au Burundi. Pour des raisons purement tactiques, la CMT a maintenu des relations officielles avec l'Union des Travailleurs du Burundi*³, *compte tenu de la situation interne de l'OUA (Organisation de l'Unité Syndicale Africaine), mais elles sont réduites au minimum*".

2° Fin avril et mai **1972**, les massacres ont été massifs et systématiques : ils ont pris l'allure d'**un génocide planifié** au niveau des autorités gouvernementales. Sous prétexte de répondre à une attaque limitée en province de Bururi de la part de rebelles hutu appuyés, selon toute vraisemblance, par des révolutionnaires *mulélistes*⁴ téléguidés par le régime, des unités de l'armée burundaise, munies de listes nominatives, ont sillonné les administrations, les entreprises, les coopératives, les centres religieux, les ONG, les écoles secondaires et supérieures⁵, afin d'y rafler les diplômés et cadres bahutu : plus de 200.000 personnes ont disparu en toute impunité, sans que ce génocide soit reconnu, ni sanctionné par la communauté internationale. Seule la Belgique a réagi en arrêtant sa coopération militaire avec le régime.

Après le génocide de 1972, il faudra deux ou trois générations de résistants démocrates pour remonter la pente.

3° Les **soulèvements paysans à Marangara et à Ntega** dans le nord **en août 1988** et le massacre de plus de 25.000 personnes par l'armée, avec un afflux de réfugiés sur le territoire voisin du Rwanda, ébranlent enfin le règne absolu du parti unique UPRONA et de l'armée à direction mono-ethnique.

Quelques intellectuels hutu, autour du journaliste d'investigation Déo HAKIZIMANA et des cercles officieux à la base du futur FRODEBU, arrivent à surmonter leur peur et la surveillance étroite de la sûreté, afin de rompre l'*omerta* sur la répression meurtrière en cours et sur l'étouffement de l'opinion publique : c'est la lettre ouverte adressée le 22.08.1988 au président de la République, le major Pierre BUYOYA, et signée par 27 intellectuels à Bujumbura. Grâce à la large diffusion de ce document-clé dans les missions diplomatiques et agences locales de l'ONU et dans les médias

³ U.T.B : simple filiale de l'UPRONA.

⁴ mulélistes = rebelles congolais portant le nom du fondateur de leur mouvement Pierre MULELE, contestataire d'un pouvoir illégitime depuis l'écartement brutal du premier ministre Patrice LUMUMBA en septembre 1960 et son exécution après torture en janvier 1961. Quelques éléments de cette rébellion subsistaient encore dans l'est du Congo-Zaïre.

⁵ Lire ici le témoignage poignant d'un ancien boursier à l'université de Bujumbura dans le cadre de la coopération interuniversitaire Rwanda-Burundi en 1971 et 1972, Jean Marie V. NDAGIJIMANA, ancien ministre MDR : "*Bujumbura mon amour*", "éditions La Pagaie, 2005.

extérieurs, les courageux signataires sortiront indemnes de leur incarcération et des interrogatoires musclés de la sûreté⁶.

4° Parmi les exilés victimes des campagnes d'élimination et de dénonciation des "*ennemis de la Nation*", citons d'abord **Rémy GAHUTU**, un ingénieur agronome issu de l'UCL en 1975, animateur de projets de développement au sein des camps de réfugiés burundais en Tanzanie, où il fondera le "***Parti pour la Libération du Peuple Hutu***" (**PALIPEHUTU**), le 18.04.1980, première manifestation de la renaissance d'une opposition politique structurée.

Cette dénomination souvent contestée marque, dans l'esprit de R. GAHUTU, une volonté de rendre sa dignité au peuple des collines méprisé par l'élite citadine; le terme hutu dépasse ici les limites d'un groupe racial déterminé. Il vise le "*Hutu social*", ce qui englobe les petits paysans tutsi et les twa pygmoïdes. La démarche de R. GAHUTU n'est en rien inspirée par la haine de l'autre : son objectif n'est pas de s'opposer à ses concitoyens tutsi, mais bien de se mettre en mesure de dialoguer avec eux sur pied d'égalité et de reconnaître ensemble, sans tabou, les situations de discrimination et d'exclusion auxquelles il faut porter remède.

L'existence d'une aile militaire au sein du PALIPEHUTU n'était guère mise en avant, car elle inquiétait. Cependant, elle résultait dès le départ de la nécessité de faire face à la militarisation complète du régime UPRONA par le clan des officiers de Bururi et, donc, de la volonté de disposer d'une capacité de pression susceptible de forcer cette oligarchie surarmée à accepter la voie non violente et les négociations pacifiques pour sortir de la crise.

Toutefois, le mouvement de R. GAHUTU n'évitera pas l'autonomisation croissante de son aile militaire, au point d'engendrer des dissidences (FROLINA, FNL), comme plus tard le "*Conseil National de Défense de la Démocratie*" (CNDD) créé en octobre 1994 par Léonard NYANGOMA, pour réagir à l'étranglement progressif de l'équipe gouvernementale FRODEBU.

L'originalité de l'action de Rémy GAHUTU est d'avoir construit le premier mouvement populaire d'opposition, dont la colonne vertébrale se situe au coeur du pays et non dans les cercles d'intellectuels réfugiés en Occident, appelés plutôt à servir de relais extérieurs fidèles.

Implanté de façon discrète dans certaines provinces, le PALIPEHUTU développe une campagne de conscientisation qui ne sortira ses pleins effets qu'après l'ouverture multipartite et le surgissement public du FRODEBU en 1992 et 1993.

Très vite, Rémy GAHUTU devient *la cible* de la sûreté burundaise qui le poursuit dans ses divers lieux d'exil.

Je me souviens ici de nos multiples démarches, en particulier les interventions directes de Jules FAFCHAMPS de la CSC, pour assurer la protection de Rémy GAHUTU au cours de ses visites en Europe. Nous n'avons pu, hélas, lui obtenir le

⁶ Lire à ce propos le témoignage de Déo HAKIZIMANA, obligé de s'exiler en Europe en 1989 : "*Burundi, le non-dit*", éditions Remesha à Vernier (Genève).

statut de réfugié en Belgique ou au Danemark, lorsqu'en 1990, sous la pression de *sûretards* burundais, sa détention à la prison centrale d'Ukonga à Dar-es-Salaam se prolonge sans motif, au point de mettre en danger sa santé; le 17.08.1990, Rémy GAHUTU y décède dans des conditions jamais éclaircies ...

5° La grande figure de la révolution démocratique pacifique est **Melchior NDADAYE**, principal **fondateur du FRODEBU**, le "*Front pour la Démocratie au Burundi*", en 1986 après son retour d'exil au Rwanda.

Le FRODEBU vit d'abord dans une sorte de clandestinité, avant de pouvoir prétendre en 1992 à la reconnaissance en tant que parti politique dans le cadre de l'ouverture très balisée du major Pierre BUYOYA. Suspecté d'être en réalité "*un PALIPEHUTU-bis*", il fait l'objet d'une étroite surveillance et de nombreuses vexations.

Contre toute attente, à la surprise du pouvoir et des milieux diplomatiques, le FRODEBU engagé dans une campagne au *profil bas*, avec des sympathisants obligés de participer aux meetings électoraux d'une UPRONA sûre de gagner, obtient aux présidentielles de mai 1993 quasi 65% des suffrages exprimés en faveur de Melchior NDADAYE. Son principal adversaire donné gagnant, le candidat de l'UPRONA Pierre BUYOYA, recueille un peu moins de 33% des voix et le candidat de la formation monarchiste "*Parti de la Réconciliation du Peuple*" (PRP) moins de 1,50%⁷.

Seule la présence massive d'observateurs locaux et étrangers, sous les feux des médias, empêche le ministre de l'intérieur UPRONA et les cercles militaires dirigeants, dès l'apparition des premières tendances, d'arrêter le dépouillement au motif de fraudes soi-disant imputables au FRODEBU!⁸

Une période de flottement, propice aux rumeurs les plus folles, s'ensuit : il n'apparaît pas si évident aux autorités qu'avant son intronisation officielle (celle-ci n'aura lieu qu'un mois et demi plus tard), le nouveau Président de la République soit mis en sécurité ... En finale, il est hébergé dans le palais royal désaffecté (l'ancienne Résidence générale de la Tutelle)...⁹

Aux législatives de la fin juin 1993, le FRODEBU renforce encore son score, puisqu'il obtient plus de 71% des voix et 80% des sièges, malgré son absence dans la province excentrique de Cankuzo, où le ministre de l'intérieur avait récusé ses candidats. L'UPRONA recueille près de 22% des voix et 20% des sièges et le PRP 1,40%.

⁷ L'auteur de la présente analyse figurant dans le groupe des observateurs internationaux pour les présidentielles, a vu son accréditation refusée au bureau du PNUD, par décision non motivée des autorités burundaises. Selon toute vraisemblance, ce refus s'explique à cause d'une note interne à l'IDC dans laquelle il s'était fait l'écho d'un sondage officieux pratiqué par des militants PALIPEHUTU et annonçant les tendances profondes de l'électorat qui seront par ailleurs confirmées lors du scrutin.

⁸ Les contempteurs du FRODEBU au ministère de l'intérieur et à la direction de l'UPRONA invoquent alors l'existence d'un excédent de 800.000 bulletins de vote par rapport au nombre d'électeurs inscrits sur les registres. Affirmation d'autant plus piquante que la gestion du scrutin était entièrement dans les mains d'une administration uproniste.

⁹ Le représentant de la Communauté Française de Belgique à Bujumbura, Jean GHISTE, et l'auteur y seront reçus le premier dimanche de juin 1993 par Melchior NDADAYE, un homme décidé à surmonter l'extrême fragilité de la situation et à tout faire pour rompre l'isolement de son courant réformateur dans un pays sclérosé par plusieurs décades de dictature militaire.

Conscient de ses responsabilités historiques, le nouveau Président élu tente en premier lieu de réconcilier les coeurs et de convaincre les conservateurs du régime qu'il n'y a pas de vaincu à l'issue d'une élection vraiment démocratique : pour preuve, Melchior NDADAYE décide d'ouvrir largement son gouvernement à ses adversaires de l'UPRONA en leur confiant un tiers des postes ministériels, dont ceux les plus importants de la primature, de la défense nationale et des travaux publics.

Malgré ses concessions de taille, Melchior NDADAYE disposera de moins de quatre mois pour déjà rétablir les droits de l'homme, fermer les sinistres cachots de la sûreté, octroyer une large amnistie politique avec la libération de 5.000 détenus, transformer un grand établissement pénitentiaire moderne à Kirundo en école secondaire et enfin amorcer le programme de rapatriement de centaines de milliers de réfugiés et les réponses à donner à la question épineuse de leur réintégration dans les terres abandonnées depuis plus de 20 ans.

En effet, le 21 octobre 1993, l'armée burundaise décapite de façon brutale la tête du FRODEBU. Durant la nuit du 20 au 21 octobre, le palais présidentiel est attaqué par une unité de commando; Melchior NDADAYE est emmené au camp Muha, livré à la soldatesque et achevé à la baïonnette! Le même jour, la présidence du parlement appelée à assurer l'intérim en cas de disparition du Président de la République, est à son tour décapitée. Le *numéro 2* du FRODEBU, Sylvestre NTIBANTUNGANYA, ministre des affaires étrangères, réussit à se cacher avant l'arrivée des militaires : ceux-ci furieux de rater leur coup se vengent en abattant l'épouse ... Plusieurs hauts cadres du FRODEBU, dont l'Administrateur général du Service de la Documentation, sont encore assassinés.

Ce putsch sanglant¹⁰ provoque le vide politique, ainsi qu'un chaos au sein de la population. Il s'en suivra des affrontements, interethniques meurtriers que d'aucuns qualifieront de "*double génocide*".

Au lieu de discerner le noyau planificateur des agressions armées et du chaos à la racine même des violences génocidaires, l'UPRONA et ses alliés des groupuscules extra-parlementaires se concentrent sur les débordements populaires bien réels, mais qu'ils jugent encadrés par les nouveaux administrateurs issus du FRODEBU, voire préparés par ceux-ci avant le déclenchement du putsch.

Suite à la réprobation unanime de la communauté internationale, les dirigeants de l'armée et les éléments réactionnaires de l'UPRONA, masqués derrière un "*Comité national de salut public*" et la proclamation de l'*état d'urgence*¹¹, ratent leur tentative

¹⁰ Une première tentative de coup d'Etat militaire avait pu être étouffée dans l'oeuf, à la veille de la prestation de serment du président NDADAYE au début juillet 1993. Parmi les officiers impliqués dans les préparatifs de ce coup d'Etat manqué, on retrouve aux côtés du commandant en second du bataillon commando du camp Muha le directeur de Cabinet du Président BUYOYA, le major Sylvestre NINGABA! La crainte d'un nouveau putsch continuait à régner et les mesures de protection renforcée prises par le ministre de la défense, le colonel Charles NTAKIJE, se sont révélées bien illusoire! Ce dernier sera par conséquent écarté de l'équipe ministérielle ...

¹¹ Le Comité de salut public instaure le couvre-feu, interdit les réunions de plus de trois personnes et remplace les administrations territoriales par les commandants de district militaire. Une volonté d'isoler le pays se manifeste le premier jour par le silence de la radio et l'interruption des liaisons téléphoniques ...

de rétablissement de l'ordre et de reprise immédiate du pouvoir; ils doivent donc se résoudre à la négociation avec les autorités légitimes issues des récentes élections.

Très vite, au-delà de leur mépris des droits fondamentaux, ils font la démonstration de l'incapacité de leur armée de *pompiers pyromanes* à assurer la sauvegarde des groupes en danger, qu'il s'agisse des cent mille déplacés de l'intérieur ou des quelque sept cents mille réfugiés en fuite à l'étranger.

6° Je vis cette période tragique au sein d'une **petite cellule de crise au siège bruxellois de l'IDC**¹², aux côtés de Guillaume WARNIER, ancien permanent syndical CSC, nous efforçant de mieux saisir les préoccupations profondes des principaux rescapés de l'équipe gouvernementale de NDADAYE, ainsi que leurs priorités pour rompre leur enclavement et sauver l'essentiel de la démocratie burundaise naissante.

Nous recevons donc dans les premières semaines de novembre 1993 plusieurs dirigeants du FRODEBU, en particulier les ministres Cyprien NTARYAMIRA et Liboire NGENDAHAYO : ils nous expliquent comment, après avoir échappé aux coups de filet des militaires putschistes et avoir trouvé refuge à l'Ambassade de France à Bujumbura, ils ont pu réunir le gouvernement, transféré plus tard dans les locaux d'un hôtel sécurisé par un détachement de gendarmes français spécialisés en protection rapprochée. Cela leur a permis de faire redémarrer tant bien que mal le pouvoir exécutif et de prendre le relais de l'appel à la résistance et au secours, lancé sur les ondes de radio Rwanda dès le 22 octobre par le ministre de la santé FRODEBU Jean MINANI, évitant par là un déplacement momentané du gouvernement en exil vers Kigali¹³.

Ils nous expriment ensuite leur déception devant la mollesse des réactions internationales : le Conseil de Sécurité de l'ONU ne dépasse pas le stade des condamnations de principe et évite, sous pression des Etats-Unis et de la Grande Bretagne, de s'engager dans la voie d'une intervention militaire directe pour arrêter les effets du putsch et rétablir pleinement les institutions démocratiques.

Nos deux visiteurs voient avec perplexité la frilosité de la diplomatie belge et ne comprennent pas l'attitude ambiguë de l'ambassadeur de Belgique sur place qui leur conseille de privilégier la voie interne de sortie de crise en s'adressant à un médiateur incontournable : l'ancien président Pierre BUYOYA!

Ce dernier réfugié à l'Ambassade américaine durant les premiers jours du putsch, observe l'évolution de la situation et offre ses conseils en coulisse : il semble attendre son heure; avant de reprendre les rênes du pouvoir en août 1996. Entretemps, cet ancien président de la République, défenestré à l'issue d'un scrutin *fair play*, ne se prive pas d'accuser les responsables FRODEBU au sein du gouvernement de s'installer sous protection diplomatique dans une logique de guerre civile et de

¹² Cette cellule de crise s'est mise en place de façon spontanée, avec de multiples connexions dans les milieux burundais exilés grâce à un groupe de contact lancé par l'ancienne journaliste de "La Cité", Lucie BRAGARD, lors des tragiques événements de Marangara et de Ntega.

¹³ L'initiative du docteur Jean MINANI, visant depuis l'exil à libérer le gouvernement des entraves d'une armée putschiste, risquait, surtout du point de vue FPR, de remettre en cause la laborieuse transition pacifique au Rwanda.

prendre en otage tout le peuple, à travers leurs appels en faveur du déploiement d'une force internationale de paix visant le démantèlement de l'armée burundaise.

7° Autre sujet de vive inquiétude soulevé dans l'échange entre les dirigeants du FRODEBU et la cellule de crise à l'IDC : les **interférences constantes du FPR dans la vie politique burundaise** et les liens étroits de coopération avec les dirigeants putschistes de l'armée¹⁴.

Déjà en août 1993, j'avais été alerté au cours de ma visite au Rwanda dans la *zone tampon*, pratiquement vidée de sa population, par le maintien d'une sorte *glacis* dans cette zone supposée démilitarisée : en dépit de la signature solennelle de la paix à Arusha, la guérilla du FPR y exerçait un contrôle absolu empêchant le retour libre des paysans sur leurs terres et la reprise de l'enseignement primaire¹⁵. A cela va s'ajouter encore le sabotage des missions de surveillance des observateurs militaires de l'ONU à la frontière ougando-rwandaise.

Nos doutes sur l'engagement du FPR dans le processus de paix, de fusion des armées et de démobilisation des effectifs excédentaires s'accroissent encore, suite aux informations collectées par le Service de la Documentation burundaise sur l'alimentation en armes et en combattants recrutés parmi les jeunes provenant des milieux réfugiés rwandais au Burundi et sur l'entraînement de ces recrues dans deux camps militaires en province de Kirundo.

Paul KAGAME n'accepte guère l'avènement du Président NDADAYE qui entraîne la fermeture de l'émetteur de Radio *Muhabura* dans les faubourgs du Bujumbura et le tarissement des aides et des points d'appui du "flanc sud" de sa prise en étau du Rwanda.

Les missions discrètes de KAGAME au Burundi auprès des cercles putschistes de l'UPRONA et de l'armée qui escomptent plus que jamais la conquête du pouvoir au Rwanda par le FPR, sont épinglées.

La milice du FPR ou son fer de lance est constituée par les "*Inkotanyi*", du nom des guerriers valeureux de la période monarchique précoloniale. Elle sert de modèle aux adolescents et étudiants issus des milieux rwandais exilés au Burundi après la révolution sociale PARMEHUTU¹⁶. Elle inspire également leurs condisciples burundais qui rejettent l'avènement de la démocratie, ce qui signifie pour eux la fin de leurs privilèges socio-culturels ...

¹⁴ Se référer au livre bien documenté de l'historien burundais Raphaël NTIBAZONKIZA, alors représentant du FRODEBU en Belgique et militant de l'ONG "*Droits de l'homme sans frontière*" : "*Biographie du Président Melchior NDADAYE, l'homme et son destin*", publié aux éditions du Comité Helsinki de Sofia en 1996. Pages 251 et 252, l'historien y évoque le rôle de "*conseillers militaro-politiques*", tenu par les dirigeants du FPR dans la déstabilisation et l'asphyxie des nouvelles institutions démocratiques au Burundi en 1993 et 1994.

¹⁵ En août 1993, des instituteurs d'origine burundaise m'expliquait qu'ils ne pouvaient pas reprendre leurs classes, là-bas où ils étaient une *cible* pour les guérilleros de l'APR.

¹⁶ PARMEHUTU ou *Parti du Mouvement de l'émancipation Hutu* fondé par Grégoire KAYIBANDA en octobre 1959. Ce parti réclamant l'instauration complète de la démocratie avant l'indépendance, deviendra plus tard le *Mouvement Démocratique Républicain (MDR)* et prendra la tête de la 1ère République rwandaise.

Désœuvrés en raison des troubles et de la suspension des cours dans l'enseignement secondaire et supérieur, tous ces jeunes vont former les milices "*sans échecs*" et "*sans défaites*" qui deviendront les supplétifs officieux de l'UPRONA et des militaires putschistes et se livreront dans la capitale à une chasse aux cadres hutu et aux partisans du FRODEBU, ainsi qu'aux opérations "*ville morte*".

C'est dans ce chaudron de Bujumbura, autour de cercles intellectuels radicaux comme l'hebdomadaire "*Carrefour des idées*" et de groupuscules politiques comme le *RADDES*¹⁷, que s'affinera l'idéologie du FPR.

A l'instar de l'opposition au FRODEBU, le Front Patriotique Rwandais oppose à la démocratie du nombre (un homme = une voix) qui se confond "automatiquement" dans les anciennes monarchies des Grands Lacs avec la domination de la majorité ethnique, "la démocratie des idées", en réalité la démocratie imposée du haut par les despotes éclairés de "*l'unité nationale*" et de la "*bonne gouvernance*".

Les étudiants upronistes qui organisèrent des marches de protestation au lendemain des scrutins de mai et juin 1993, portaient des pancartes avec les slogans significatifs "*Non à des élections-recensement ethnique*" ou "*Démocratie n'est pas ethnocratie*". Ces slogans étaient contredits par la place non négligeable de personnalités tutsi de premier plan telles le futur ministre Jean-Marie NGENDAHAYO ou le vice-président du parlement Christian SENDEGEYA, expression des "*Tutsi du tiers monde*"¹⁸, parmi les élus FRODEBU ...

Les stratèges tant du FPR que de l'UPRONA sont bien conscients du processus répétitif enclenché par les agressions armées dans leurs deux pays surpeuplés : elles annoncent de nouveaux massacres comme ceux de 1972, de 1988 et de 1991 au Burundi (mais aussi ceux de 1992 et février 1993 au Rwanda). La crainte de ces tueries ou de ces coups de forces se transforme alors en une réaction aveugle pour "*devancer l'ennemi*" en exterminant les voisins appartenant au groupe ethnique des attaquants¹⁹.

Les mises en garde publiques de l'IDC à propos des interférences du FPR dans le déclenchement du putsch et dans la crise burundaise et régionale provoquent une réaction virulente de KAGAME :

- son porte parole en Europe, Jacques BIHOZAGARA, voit dans ces mises en garde de l'IDC "*un plan exécuté par la CDR*"²⁰, un parti jugé extrémiste et vecteur de la guerre civile... (près de six mois plus tard, le FPR entreverra la main de la CDR,

¹⁷ RADDES = petit parti extrémiste ayant obtenu 1,23% des suffrages lors du scrutin législatif de juin 1993. Acteur des "basses oeuvres" de l'UPRONA, le RADDES devient un des piliers du Collectif des partis d'opposition qui forceront le FRODEBU à partager le pouvoir, au point de le paralyser et de le minoriser définitivement.

¹⁸ Les "*Tutsi du tiers monde*" désignent les nombreux tutsi éloignés des cercles du pouvoir et dont les régions d'origine sont défavorisées par rapport à la province de Bururi (d'où provenaient les principaux dirigeants politico-militaires).

¹⁹ Lire l'analyse de Jean-Pierre CHRETIEN dans le quotidien "Libération" du 28-10-1993, sous le titre "*purification ethnique au Burundi*".

²⁰ CDR =Coalition pour la Défense de la République, parti négatif à l'égard des accords d'Arusha d'août 1993 et des concessions excessives faites au FPR.

assistée par des "barbouzes" français, dans l'attentat contre l'avion présidentiel et le lancement des massacres populaires);

- il charge ensuite son avocat Siméon RWAGASORE, futur Procureur général à Kigali, de mettre en demeure l'Internationale de se rétracter publiquement au sujet de la "prétendue" implication du chef militaire du FPR dans le coup d'Etat, sous peine d'un procès en diffamation, et de verser des dommages et intérêts aux familles de réfugiés rwandais victimes de la guerre civile au Burundi

Une rencontre de conciliation avec la délégation FPR composée de Siméon RWAGASORE et Jacques BIHOZAGARA a lieu le 24.11.1993 au siège de l'IDC, mais tourne vite au dialogue de sourds : les délégués FPR se sentent en mesure de dicter leurs exigences judiciaires et nous laisse l'impression très nette que Paul KAGAME poursuit sa stratégie de prise de pouvoir et qu'en ce sens la déstabilisation de la démocratie burundaise lui crée une conjoncture favorable.

Malheureusement, les délégués de Paul KAGAME ne mettent pas à exécution leur menace de procès en diffamation et en réparation, évitant ainsi un débat public et contradictoire et une clarification des véritables options du FPR derrière les accords d'Arusha.

Les prétentions du FPR à l'égard d'une IDC trop curieuse sont cruellement démenties dans les sphères officielles :

- l'ambassadeur rwandais à Bujumbura Sylvestre UWIBAJIJE (issu de l'opposition PSD) adresse le 30.11.1993 un rapport alarmant au gouvernement de transition : celui-ci confirme l'entraînement continu des jeunes réfugiés rwandais par des militaires burundais retraités, avec le soutien du président-fondateur du parti royaliste PRP, Mathias HITIMANA, trafiquant d'armes notoire. Il révèle en outre la mission de Privat RUTAZIBWA chargé par les dirigeants du FPR d'enrôler ces jeunes réfugiés dans l'APR "*pour la guerre imminente et décisive que celle-ci compte lancer contre l'armée rwandaise*" (tandis que celle-ci se prépare à démobiliser une partie de ses effectifs dans la perspective de la fusion des FAR et de l'APR).

- le premier ministre transitoire Agathe UWILINGYIMANA fait l'objet de pressions du FPR à propos de l'appui au gouvernement démocratique du Burundi, représenté à Kigali par le ministre Jean MINANI et à propos de l'aide aux 350.000 réfugiés burundais accueillis dans le sud du pays.

A. UWILINGYIMANA confie à la journaliste Colette BRAECKMAN²¹ tout début décembre 1993 qu'elle a pris la décision de ne pas assister aux funérailles de Melchior NDADAYE le 6.12.1993, « *car elle estime que sa sécurité ne serait pas assurée* ». Elle lui exprime ensuite ses craintes sur l'emprise dangereuse du putsch dans le processus pacifique d'Arusha au Rwanda et souligne son intervention personnelle dans les camps de réfugiés burundais, afin d'y vérifier l'absence d'entraînement militaire : elle y fait même arrêter des cours de gymnastique. Enfin, elle constate que « *des membres du Front Patriotique se trouvent à Bujumbura pour aider l'armée burundaise à garder les camps où se trouvent des Tutsi* » : il y a dès lors un danger

²¹ Cfr. le quotidien "Le Soir" du 6.12.1993, rubrique "à bout portant", p. 2.

réel que ceux-ci « *ouvrent un nouveau front dans le sud, alors qu'après trois ans de guerre nous nous acheminons difficilement vers la paix* »²².

8° La **succession du Président NDADAYE** soulève des **blocages constitutionnels** dans le chef d'une magistrature soucieuse de conserver l'ancien régime UPRONA. La Cour constitutionnelle partisane n'hésite pas à paralyser les jeunes institutions démocratiques et à subordonner toute remise en place de la présidence de la République aux préalables de l'armée et de la direction de l'UPRONA.

Sylvestre NTIBANTUNGANYA, investi à la présidence du parlement, **est obligé de négocier** en position de faiblesse avec le "**Collectif des Partis d'Opposition**" (CPO).

L'impression dominante à l'extérieur d'un coup d'Etat "*manqué*" et l'absence de protection internationale effective des autorités légitimes sur place se conjuguent avec le spectacle médiatisé des violences civiles et d'une capitale paralysée par les opérations "*ville morte*".

D'une façon insensible, le monde politique et l'administration se voient replacés sous la tutelle implicite de l'armée et des cercles putschistes de l'UPRONA.

Malgré le mandat clair reçu des électeurs, le FRODEBU est ainsi amené à partager le pouvoir avec le *Collectif des Partis d'Opposition*.

Il faut attendre le 4 février 1994 pour que le plus proche compagnon de Melchior NDADAYE et ministre de l'agriculture **Cyprien NTARYAMIRA** soit **investi à la présidence de la République**.

Ingénieur agronome et homme de terrain, il est déterminé en tant que nouveau chef des forces armées à réformer celles-ci, en arrachant définitivement cette épine dans le pied de la démocratie burundaise : il sait que cela peut être pour lui une "*mission suicide*".

Notre cellule de crise continue à accompagner le trop faible mouvement de solidarité avec le Burundi démocratique en Europe, mais aussi certaines initiatives de résistance au putsch à l'intérieur du pays, d'une résistance encore pacifique dans un espace fort limité de liberté et de sécurité publique.

Nous préparons donc l'une ou l'autre mission de solidarité à Bujumbura en décembre 1993 (mission de Marc VAN PEEL, président du CVP) et surtout à la mi-février 1994 (mission de Wilfried MARTENS, président du PPE).

A la veille de son départ pour la région des Grands Lacs, l'attention de l'ancien premier ministre belge est focalisée sur le blocage militaro-politique, empêchant

²² Ma lettre ouverte du 25.10.1996 au sénateur Alain DESTEXHE en prévision des travaux de la future commission d'enquête Rwanda aborde en détail la dimension extérieure et régionale du conflit rwandais et l'implication directe du FPR dans la déstabilisation du Burundi (pp. 68 à 71). Les données avancées dans cette lettre qui sera annexée à la documentation publiée de la commission sénatoriale, n'a jamais fait l'objet du moindre démenti ...

d'installer les institutions de la transition démocratique élargie au FPR, en dépit du cadre favorable créé par la Mission d'assistance de l'ONU au Rwanda (MINUAR)²³.

Notre cellule de crise tente auprès de W. MARTENS de faire reconsidérer quelque peu l'ordre des priorités et Guillaume WARNIER s'offre à participer au volet burundais de cette mission.

Ma note préparatoire remise à W. MARTENS le 9.02.1994 souligne que *"la paix dans la région des Grands Lacs progressera plus facilement à travers la solution de la crise burundaise qui, bien qu'elle soit rendue difficile par l'attitude peu fiable de l'armée, exige moins de conditions préalables que la crise rwandaise. Même si, au Rwanda, on bénéficie d'un mandat clair et large des Nations unies²⁴..., la désagrégation de la société rwandaise et le désarroi de la classe politique confrontée à trois années de sale guerre et d'atermoiements, rendent beaucoup plus difficile l'issue démocratique"*

La mission MARTENS rencontre à la mi-février 1994 un jeune Président de la République (il a moins de 40 ans) engagé avec son équipe ministérielle dans un calendrier impératif de réformes, celle de la justice avec l'élargissement de la paralysante Cour constitutionnelle, celle prioritaire des forces armées et de la politique de sécurité : Cyprien NTARYAMIRA n'hésite pas à limoger le chef d'état-major de la Gendarmerie après les tueries commises par les gendarmes au sein de la population de Kamenge, un faubourg populaire de la capitale, et à entreprendre la reprise en main des militaires en prévoyant une réforme plus radicale que celle prônée dans le programme gouvernemental de M. NDADAYE.

Un mois après la mission MARTENS, le président Cyprien NTARYAMIRA dépêche à Bruxelles un émissaire spécial, Joseph NTAMAHUNGIRO, chargé de présenter un mémorandum sur la coopération en matière de sécurité au gouvernement belge.

Cette mission s'effectue en dehors des circuits diplomatiques habituels, motivée par la prudence et la discrétion. Elle se déroule parallèlement à la visite à Bruxelles du ministre Léonard NYANGOMA et du vice-président du parlement, Christian SENDEGEYA, venus réclamer lors d'une conférence de presse à l'IPC, en présence de l'ambassadeur de leur pays, le déploiement de 5.000 casques bleus au Burundi, suite à la terreur semée par l'armée dans les quartiers de Bujumbura.

Peaufiné le 28.03.1994 lors d'une réunion de travail présidée par Laurence NDADAYE à Bruxelles, ce mémorandum comporte sept paragraphes :

- 1° le constat de départ : l'armée refuse d'appliquer les quatorze mesures arrêtées par le Conseil de Gouvernement le 11.03.1994, afin d'enrayer la violence. Elle n'obtempère toujours pas à l'ordre du Président de la République de quitter les quartiers de la capitale, où elle provoque la violence et l'exode massif de populations civiles vers le Zaïre ...

²³ En effet, Wilfried MARTENS se prêtera seconde quinzaine de février 1994 à une mission de bons offices entre le président Juvénal HABYARIMANA et Paul KAGAME qu'il rencontrera dans son état-major fortifié de Mulindi, mais qui restera inflexible.

²⁴ L'engagement des casques bleus de l'ONU sur le terrain depuis novembre 1993 poussait alors à l'optimisme.

- 2° le putsch continue en toute impunité et risque d'entraîner un embrasement généralisé de la sous-région, de compromettre le processus de paix au Rwanda et de provoquer des tensions et troubles au Kivu.
- 3° les secours humanitaires ne suffisent plus pour aider les populations menacées, déplacées et réfugiées et banalisent même à la longue une situation intolérable. Pour rendre efficaces les opérations d'aide, une nouvelle structure de sécurité, distincte de l'armée, s'impose.
- 4° le président de la République fait un appel direct, pour la première fois, à l'ensemble du gouvernement belge en faveur d'une "aide concrète en matière de coopération militaire" sous les formes suivantes :
 - envoi d'un corps d'instructeurs de 150 officiers et sous-officiers, chargés de former et équiper en trois mois un premier bataillon de gendarmerie, dans le cadre d'une structure burundaise d'accueil sûre (Service de la Documentation). A l'issue de leur formation intensive, les gendarmes seraient affectés soit à la protection des institutions démocratiques, soit aux opérations de pacification dans les zones troublées, sous le contrôle des autorités civiles. Un second bataillon serait alors préparé et, une fois rendu opérationnel, un perfectionnement du premier serait prévu.
 - assistance technique et financière pour l'équipement de ces deux premiers bataillons et mise en place d'un réseau indépendant de liaison radio.
- 5° Cette coopération militaire belge n'est en rien tournée contre l'armée, puisque celle-ci est appelée à se réorienter vers des missions à la fois de défense nationale au sens strict et d'utilité publique (travaux de développement).
- 6° Une série de conditions de réussite sont précisées au sujet de la mise en œuvre déterminée de cette coopération militaire, de l'urgence de l'envoi d'une première équipe de cadres belges, d'une préparation discrète et du respect d'un certain parallélisme avec l'initiative d'une grande table ronde réunissant toutes les parties en conflit, sous l'impulsion de l'Union européenne.
- 7° Le lancement de cette coopération militaire conditionnera la reprise de la coopération normale au développement du Burundi : limitée dans le temps (24 mois), elle ne représentera qu'une fraction modeste de l'enveloppe financière annuelle allouée par la Belgique (de l'ordre d'un cinquième).

En moins de quatre jours entre le 29 mars et le 1^{er} avril 1994, l'émissaire spécial Joseph NTAMAHUNGIRO présente et commente le mémorandum NTARYAMIRA dans les principaux Cabinets ministériels, rencontrant même longuement le conseiller diplomatique du Premier ministre et le Chef de Cabinet politique du ministre de la défense nationale.

Ces démarches sont complétées par une visite à la Commission européenne chez le directeur général de la DG Développement, Philippe SOUBESTRE. Un mémo distinct est remis le 30.03.1994 à ce dernier, invitant le Commissaire européen Manuel MARIN à se rendre au Burundi et à réaménager l'aide de l'Europe en fonction des besoins prioritaires en matière de sécurité.

La mission de Joseph NTAMAHUNGIRO s'achève finalement le vendredi 1^{er} avril 1994 par l'aboutissement heureux du mémorandum NTARYAMIRA au niveau du Conseil des ministres : celui-ci acte la décision du ministre de la défense d'envoyer sous peu une mission militaire de reconnaissance au Burundi, afin de concrétiser les demandes formulées dans le document du 29 mars. Il est question alors de confier la tête de cette mission au colonel SEGHERS.

Cinq jours plus tard, le tragique attentat aérien réduit hélas à néant cette "mission de la dernière chance", selon l'expression de Laurence NDADAYE ...

Le lendemain 7 avril 1994 Léonard NYANGOMA, accompagné de l'ambassadeur Jean NGENDAGANYA nous visite à l'IDC et nous confirme sa non-connaissance du dépôt du mémorandum NTARYAMIRA et exprime sans scepticisme à propos d'un éventuel relèvement de ce document (le futur président intérimaire Sylvestre NTIBANTUNGANYA n'arrivera plus à lui redonner vie par la suite) et il conclut que ce type d'initiative avait en réalité condamné à mort son auteur, car nous ne pouvions exclure qu'un programme si large de visites de l'émissaire spécial n'ait été détecté par les antennes du FPR et de ses proches à Bruxelles ...

Une succession de faits troublants amènent notre cellule de crise à considérer l'hypothèse d'un attentat ne visant pas uniquement le président HABYARIMANA : Cyprien NTARYAMIRA se sentait menacé par les indiscretions relatives à son projet de réforme en matière de sécurité et de gendarmerie et le Service de la Documentation l'avait alerté à Dar-es-Salaam des préparatifs d'un attentat : dès 15h30, le 6 avril, Bujumbura était bouclée par l'armée et l'on craignait le pire.

En outre, les autorités tanzaniennes excédées par les massacres de l'armée burundaise et les flux incessants de réfugiés qu'elle provoquait dans la région seraient intervenues militairement au Burundi pour rétablir le pouvoir civil, si elles n'avaient été réfrénées par le leader historique Julius NYERERE.

Notons aussi que le sommet régional de Dar-es-Salaam le 6 avril 1994 avait bien apporté son soutien aux réformes projetées par NTARYAMIRA concernant l'armée. Ce qui avivait les craintes des milieux putschistes.

Par ailleurs, les réactions américaines au moment des événements, sinon les précédant, ne cessent d'étonner : un observateur militaire belge avisé, le colonel Paul ANTHEUNISSENS, mis à la disposition de Caritas Burundi par le Secours international de Caritas à Bruxelles pour l'aider à faire face aux besoins alarmants de secours humanitaires, note que dès l'attentat contre l'avion présidentiel une *task force* américaine est mise en place en coordination avec le Pentagone : l'ambassadeur USA à Kigali est évacué très vite par route vers le Burundi²⁵ : cette opération "*se déroula sans problèmes et fut considérée comme un grand succès. La sécurité à l'aéroport de Bujumbura était assurée par un bataillon²⁶ cantonné dès le 5 avril aux environs de*

²⁵ Dès le 9 avril 1994, l'ambassadeur RAWSON confirme au colonel MARCHAL l'évacuation via le Burundi.

²⁶ 450 *Rangers*, une unité d'élite dotée d'hélicoptères ...

*celui-ci. Les Américains craignaient qu'au Burundi, les Tutsi n'attaquent les Hutu pour venger les massacres au Rwanda ...*²⁷

Les 6 et 7 avril 1994, le représentant de la Communauté Française de Belgique à Bujumbura, Jean GHISTE qui avait accompagné pas à pas l'ouverture démocratique et l'avènement de Melchior NDADAYE, puis de Cyprien NTARYAMIRA, accueille dans sa résidence de nombreux dirigeants FRODEBU et leurs familles craignant un nouveau coup de main des militaires putschistes.

Peu après, Jean GHISTE et des responsables d'ONG belges d'aide au développement et de secours humanitaires assistent depuis la capitale du Burundi à l'abdication des grands décideurs au sein d'une communauté internationale rendue incapable d'entraver le cours d'une guerre prévue et maîtrisable. La reprise des hostilités par le FPR va amener à la frontière nord du Burundi un nouveau flot croissant de réfugiés aux effets ravageurs pour toute la région.

9° La mort de Cyprien NTARYAMIRA porte un coup d'arrêt terrible au redressement du pays ; **l'agenda politique échappe insensiblement au FRODEBU**, malgré les gestes concrets de Sylvestre NTIBANTUNGANYA en matière de dialogue et d'esprit de tolérance. Ces gestes sont compris par ses adversaires comme autant de faiblesses profitables et par ses partisans comme des reculades injustifiées.

Tel est le prix à payer pour favoriser, en dehors d'un encadrement international, contraignant, une accession sans heurt à la tête de l'Etat du Président intérimaire²⁸ Sylvestre NTIBANTUNGANYA, une accession sous contrôle des dirigeants militaro-upronistes qui craignent de moins en moins le démantèlement de "leur" armée.

La Convention de gouvernement du 10 septembre 1994 à la constitutionnalité douteuse consacre la minorisation définitive du FRODEBU, en particulier au sein du "*Conseil National de la Sécurité*". L'espoir né d'un débat national authentique, susceptible de déboucher sur un nouveau pacte entre toutes les composantes de la société, sera déçu et n'empêchera pas l'ancien président Pierre BUYOYA de reprendre le pouvoir en main lors du coup d'Etat de juillet 1996. Ce qui va allonger les souffrances des Burundi.

Devant la frilosité des réactions européennes à ce nouveau coup d'Etat, notre cellule de crise déclare forfait. Elle avait auparavant essuyé la désapprobation de certains secteurs de la hiérarchie catholique, soucieuse de protéger l'espace de manœuvre concédé à l'Eglise et à ses associations et d'éviter l'amalgame avec ce qui touchait de près ou de loin à l'IDC suspectée en l'occurrence d'avoir soutenu, à partir d'octobre 1994, le distanciellement de Léonard NYANGOMA du FRODEBU conduit par Sylvestre NTIBANTUNGANYA, ainsi que l'option de la résistance armée.

²⁷ Extrait du livre de Paul ANTHEUNISSENS, "*De la décolonisation belge au génocide rwandais : un parcours humanitaire*", éditions Sources du Nil, Lille, décembre 2009, pages 257 et 258.

²⁸ En cas de vacance de la présidence de la République, l'intérim est assuré par le président du parlement.

10° Fin octobre 1994, je prends part au **colloque de Bukavu** sur le **thème crucial d'un retour rapide et sûr des réfugiés** rwandais, ainsi qu'aux visites des nombreux camps de réfugiés dans les environs d'Uvira et de Bukavu²⁹.

Plus de deux millions de réfugiés sont disséminés dans la région dans une situation de dénuement et d'incertitude profonde.

Sur le chemin de Bukavu, notre délégation de responsables d'organisations internationales démocrates chrétiennes et d'ONG de développement transite par Bujumbura, pour y rencontrer le Président Sylvestre NTIBANTUNGANYA, dont le pays est lui aussi confronté aux problèmes des réfugiés et qui tente d'obtenir un encadrement international stabilisateur pour cette problématique explosive. Le 25.10.1994, une charte dite de Bukavu établit dix conditions essentielles pour ce retour rapide et sûr des réfugiés, parmi lesquelles l'élargissement de la MINUAR 2 et de son rôle de supervision de la sécurité intérieure et de la formation des nouvelles forces armées et policières du Rwanda, et la mise en place d'un tribunal international chargé de juger les commanditaires et auteurs des violations graves du droit international humanitaire ...

Mon rapport terminé sur les conclusions des rencontres de Bukavu, je suis allé le présenter au Président Sylvestre NTIBANTUNGANYA de passage à Bruxelles, le 11.11.1994, afin de voir quel suivi concret donner aux attentes des communautés de réfugiés et aux inquiétudes croissantes des pays d'accueil, dans la perspective de la conférence internationale prévue à Bujumbura en février 1995. Mais le Président est obligé de me recevoir en présence d'un ministre émanant de l'opposition radicale, Alphonse RUGAMBARA, qui se montre en l'occurrence taiseux sinon suspicieux.

Sachant que le nouveau pouvoir à Kigali refuse de jeter un pont vers les communautés de réfugiés qu'il assimile en bloc aux auteurs du génocide ou qu'il accuse de servir de bouclier à des groupes armés prêts à la reconquête du Rwanda, il devient indispensable que le Burundi et ses "*Forces du changement démocratiques*"³⁰ puissent contribuer à sortir la prochaine conférence de Bujumbura du cadre diplomatique habituel relatif aux mesures de prévention des activités subversives dans les pays d'accueil, afin de donner une voix aux exilés dans le cadre d'un *dialogue politique* ouvert et d'en faire les artisans de leur rapatriement libre sous protection de l'UNHCR et de la MINUAR 2. Cette ouverture n'exonère personne des poursuites judiciaires à engager contre les auteurs des tueries civiles. Bien au contraire.

Du côté burundais, Léonard NYANGOMA, muni de son expérience syndicale sous l'ancien régime, dirigeait dans l'équipe NDADAYE le ministère du travail et de la fonction publique, auquel le rapatriement des réfugiés était rattaché. Son entourage politique, en particulier Raphaël NTIBAZONKIZA, s'était attelé dès la fin 1993 à

²⁹ Cfr. rapport de mission du 2.11.1994 d'Alain DE BROUWER au Comité de gestion de l'IDC concernant la rencontre de Bukavu.

Cfr. également le dossier de l'ONG flamande ACT (actuellement TRIAS) "*Rwanda, clés pour un retour à la paix*", Bruxelles, février 1995.

Cfr. lettre ouverte du 25.10.1996 d'Alain DE BROUWER au Sénateur Alain DESTEXHE (Commission sénatoriale d'enquête Rwanda), pp. 19 à 28.

³⁰ Avec la convention de gouvernement du 10.09.1994, le FRODEBU et ses alliés réunis au sein des "*Forces du changement démocratique*" (FCD) n'ont plus que 55 % des sièges ministériels.

promouvoir à Bruxelles le financement d'un projet-pilote en faveur d'un rapatriement conçu et organisé de manière démocratique par les réfugiés eux-mêmes.

L'étude préliminaire de R. NTIBAZONKIZA restée dans les cartons depuis l'embrassement du Rwanda en avril 1994, nous livre néanmoins plusieurs enseignements pour un traitement en profondeur du drame des réfugiés en Afrique centrale et pour une exploitation maximale du tissu associatif au sein des camps.

Si le Président Sylvestre NTIBANTUNGANYA est sensible aux thèmes mis en avant au cours du colloque de Bukavu, il n'a pas les moyens d'inverser la tendance dominante en prévision de la conférence spéciale de Bujumbura : celle-ci ne prendra hélas aucun engagement sérieux dans le sens de l'approche NYANGOMA et ne s'éloignera pas des solutions d'urgence de l'UNHCR et à court terme.

Résultat : les chefs d'Etat de la région n'estimeront pas devoir faire le déplacement pour n'avaliser que des progrès hypothétiques.

Cette absence de traitement sérieux de la problématique des réfugiés en dehors de tout dialogue politique responsable aura des conséquences tragiques en 1996-1997, lorsque la présidence du Burundi sera reprise par le major Pierre BUYOYA le 25.07.1996 et que l'armée putschiste débarrassée des derniers freins de la gestion FRODEBU pourra s'engager dans une coopération militaire étroite avec l'Armée Patriotique Rwandaise (APR).

11° On discerne mieux aujourd'hui la **stratégie suivie par Paul KAGAME** au lendemain de la prise de Kigali par le FPR en juillet 1994 : ce dernier engage ses alliés au sein de la direction de l'armée burundaise à mener à bonne fin le plan visant à paralyser le gouvernement FRODEBU jusqu'à un pourrissement complet de la situation qui justifie l'aboutissement du putsch d'octobre 1993, cette fois avec l'appui des soldats de l'APR stationnés aux frontières et prêts à intervenir là où la résistance populaire s'organise³¹.

Effectivement, Paul KAGAME qui a les coudées franches depuis l'exclusion du gouvernement rwandais du premier ministre Faustin TWAGIRAMUNGU et des ministres jugés trop perspicaces en août 1995, va pouvoir enfreindre sans vergogne l'embargo international à l'encontre du Burundi suite au coup d'Etat de Pierre. BUYOYA, embargo destiné à forcer la junte militaire burundaise à négocier une solution politique à la crise, "*car il n'y a pas de solution militaire à cette crise*", selon les termes mêmes du médiateur tanzanien!

Ainsi l'APR intervient aux côtés de l'armée burundaise pour ramener l'ordre en province de Cibitoke dans le nord-ouest et pour l'aider à séparer la population des résistants devenus maquisards grâce aux regroupements des civils dans des sortes de camps de concentration. Pareils regroupements fleuriront à partir de 1997.

Plus grave encore : une fois que le Président Sylvestre NTIBANTUNGANYA poussé aux ultimes concessions pour sauver la paix, est déposé par le major Pierre BUYOYA le 25 juillet 1996 et que la constitution est abrogée et ce qui reste du parlement

³¹ Sous toute réserve, il y a lieu de se reporter aux échanges entre KAGAME, MUSEVENI et J.B.BAGAZA à Kampala, début août 1994, dont se fait l'écho une lettre du 10.08.1994 du nouveau ministre rwandais de la défense à l'ancien dictateur militaire burundais Jean-Baptiste BAGAZA (1976-1987).

dissout, la voie est ouverte pour une coopération directe et intense avec l'APR et l'armée ougandaise³² dans leur conquête du Zaïre, sous le couvert du mouvement de rébellion "AFDL"³³ et dans la destruction totale des camps de réfugiés censés protégés par l'UNHCR³⁴. Cette politique belliqueuse de Buhoya, condamnable par les diplomates américains en poste à Bujumbura, sera couverte dans les faits par les Etats-Unis engagés de manière fort discrète dans un soutien tactique et aérien aux opérations militaires en cours.

L'offensive conjointe APR-armée burundaise est précédée entre fin juillet et début octobre 1996 par les infiltrations de jeunes combattants *banyamulenge*³⁵ formés et dirigés par l'APR. Ce qui avive les tensions entre les différentes communautés locales et dans les camps de réfugiés et provoque une répression parfois disproportionnée de la part des Forces Armées Zaïroises (FAZ).

A la mi-octobre 1996, les combattants *banyamulenge* infiltrés sont relayés par les troupes rwandaises et burundaises qui vont bousculer les FAZ, obligés de battre en retraite, et qui vont détruire à l'arme lourde la douzaine de camps hébergeant environ 150.000 réfugiés burundais et 72.000 réfugiés rwandais, étalés d'Uvira à Kamanyola dans la plaine de la Ruzizi.

Au-delà de la fermeture brutale des camps, l'offensive poursuit une entreprise programmée et méthodique d'élimination massive de réfugiés civils, en ce compris les vieillards, les femmes, les enfants et les malades, en dehors de tout contexte d'opérations proprement militaires : les déplacés qui s'enfoncent dans la forêt vierge fuient non pas les combats, mais bien les tueries systématiques et celles-ci visent également les citoyens zaïrois d'ethnie hutu.

Cette offensive conduite de pair avec celle de l'APR dans la région de Bukavu et dans le Nord-Kivu et avec celle des forces ougandaises dans l'Ituri, oblige Léonard NYANGOMA, fondateur en octobre 1994 du *Conseil National pour la Défense de la Démocratie* (CNDD), à se replier sur Nairobi et à perdre ainsi petit à petit le contrôle de la branche armée de son mouvement de résistance : les FDD ou *Forces pour la Défense de la Démocratie*.

A l'occasion de son colloque du 12.07.2006 au Parlement européen, la Commission Afrique centrale des *RENCONTRES POUR LA PAIX* a publié un dossier préparatoire reprenant entre autres notre analyse sur les voies de la guerre dans la région des Grands Lacs et sur les blocages des missions ONU de paix et de justice internationale (pp. 15 à 32) : nous y soulignons ce qu'a été "*la solution finale de Paul KAGAME*",

³² Uganda People's Defense Force

³³ AFDL = *Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo*, présidée par André KISASE NGANDU (jusqu'à son assassinat en janvier 1997), puis par Laurent-Désiré KABILA, et dont l'objectif affiché à la mi-octobre 1996 est le renversement du Président MOBUTU. Les combattants de l'AFDL sont équipés par Kampala et par Kigali et commandés par des officiers de l'APR. Ce qui ne sera reconnu par les autorités rwandaises qu'après coup ...

³⁴ UNHCR = Haut Commissariat des Nations unies aux Réfugiés (dont le siège est à Genève).

³⁵ "*Banyamulenge*" désigne une population regroupant des éleveurs et des émigrés d'origine tutsi rwandaise, installée à différentes époques dans les territoires d'Uvira et de Fizi au Sud-Kivu, et dont la nationalité zaïroise a souvent été l'objet de contestations. Mais les tensions ethniques ne se sont accrues de manière alarmante qu'après l'armement de la jeunesse *banyamulenge* par le Rwanda FPR.

destinée à pallier soi-disant les carences de la communauté internationale grâce à l'invasion du Zaïre et à "nettoyer" systématiquement les camps de réfugiés.

Nous y dénonçons dans la seconde guerre congolaise, à partir d'août 1998, les déplacements massifs de populations accompagnés de tueries, l'occupation et la colonisation de l'Est du pays par l'APR avec prédation des ressources naturelles.

La campagne de sensibilisation des *RENCONTRES POUR LA PAIX* cherchait à ébranler la relative indifférence du monde politique occidental et le silence de la plupart des médias face à la gravité de la situation en Afrique centrale.

Mais actuellement, la presse se réveille et se fait l'écho d'un projet de rapport accablant du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, relatif à la République Démocratique du Congo (R.D.C.) à la période 1993-2003.

Ce rapport qui provoque l'indignation des autorités rwandaises, dresse en 550 pages et en termes très mesurés un état des lieux-inventaire des violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire congolais, ainsi que des pistes possibles de lutte contre l'impunité en ce domaine.

12° Devant faire face à la fois à la montée du CNDD-FDD et des Forces du PALIPEHUTU (FNL), dont les maquisards se montrent de plus en plus audacieux dans les collines, et aux pressions et médiations internationales, le **régime putschiste de BUYOYA est obligé d'entrer dans un long processus de négociation à Arusha** avec son opposition, en vue de mettre sur pied une nouvelle transition démocratique pacifique. Il semble qu'en concertation avec le médiateur tanzanien Julius NYERERE, on évite d'impliquer dès le départ à Arusha les protagonistes armés du conflit, soit l'état-major burundais et les dirigeants des rébellions FDD et FNL, ce qui prolongera encore l'insécurité et les violences dans les collines!

Les démarches diplomatiques et les négociations de paix d'Arusha n'empêchent pas l'**armée putschiste** de participer, certes de manière discrète derrière l'APR, **à la seconde guerre congolaise, au moins à ses débuts en 1998 et 1999.**

Premier signe annonciateur dans le Sud-Kivu : la mutinerie des soldats *banyamulenge* ou d'origine tutsi au sein de l'armée congolaise : le 3 août 1998, les mutins aidés par l'APR désarment leurs officiers et compagnons restés fidèles au gouvernement de Kinshasa et les font exécuter par les *kadogo*³⁶ à Kavumu (l'aéroport de Bukavu).

Très vite, l'offensive conjointe APR-armée burundaise, secondée par la milice pro-rwandaise du RCD,³⁷ conquiert toutes les localités importantes de la province, mais n'arrive pas à contrôler les campagnes, où se sont repliés les résistants "*Mai-*

³⁶ *Kadogo* = mot swahili qui désigne les enfants soldats. Ceux-ci sont recrutés volontairement ou de force dans les zones occupées par l'APR pour servir de chair à canon ou de bête à tuer.

³⁷ RCD = *Rassemblement Congolais pour la Démocratie*. Parti politique fondé en 1998 par Azarias RUBERWA, le défenseur des *Banyamulenge* et homme de confiance de Paul KAGAME en R.D.C. Ce mouvement est créé en réaction à la "trahison" nationaliste du Président L-D. KABILA.

*Mai*³⁸ armés par le gouvernement de KABILA et souvent assistés par des réfugiés hutu issus des ex-FAR dans le Kivu et des FDD burundaises concentrées dans les territoires d'Uvira et de Fizi.

Cette invasion est ressentie par l'immense majorité de la population congolaise comme une pure guerre d'agression et comme une tentative de colonisation du pays. Elle va engendrer la première guerre continentale africaine qui laissera sur le champ de bataille congolais des millions de morts! En grande majorité des civils ...

Une résolution du Parlement européen considère qu'à l'heure actuelle, ces combats "ont coûté la vie à plus de six millions de personnes depuis 1998 et continuent d'entraîner chaque mois... des milliers de morts ... et des déplacements de personnes", cela malgré la présence à pied d'œuvre de la Mission de l'ONU au Congo (MONUSCO)³⁹.

Malheureusement, la campagne de mobilisation nationale contre l'envahisseur, dont le fer de lance reste l'APR, une armée formée sur base de la milice rwandaise "*Inkotanyi*", va entraîner une persécution généralisée de civils d'origine rwandaise essentiellement tutsi, considérés a priori comme complices des agresseurs. Ces violations indiscutables des droits fondamentaux de l'homme n'en demeurent pas moins un aspect prévisible et prévu du programme criminel des envahisseurs, car elles accroissent encore le chaos auquel doivent faire face les institutions bien fragiles de la R.D.C. et vont justifier les mesures d'embargo militaire à l'encontre du Congo sans atteindre la source du conflit ...

13° Devant l'extension de la guerre dans le temps et l'espace, le Burundi de Pierre BUYOYA, de plus en plus **coincé dans le processus d'Arusha**⁴⁰, adopte le profil bas et tente même de retirer son épingle du "jeu", un jeu qui risque de mettre en lumière à l'extérieur les méthodes d'action criminelle utilisées par son armée à l'égard de ses propres citoyens durant plus de 30 ans.

Les épuisantes négociations de paix entre pas moins de 19 partis politiques qui accouchent "aux forceps" des **accords d'Arusha signés le 28 août 2000**, en dépit d'innombrables réserves des groupes dits tutsi (G.8, puis G.10), sont décrites en détail dans "*La saga d'Arusha*" par un des négociateurs du CNDD de L. NYANGOMA aux critiques acerbes⁴¹.

³⁸Maï-Maï = se réfère au cri de guerre des anciens rebelles congolais à la période de l'indépendance. Aujourd'hui, il désigne les groupes de résistants armés.

³⁹ Cfr. Résolution du 7.10.2010 du Parlement européen sur "les *défaillances dans le domaine de la protection des droits de l'homme et de la justice en R.D.C.*" (considérant D).

De façon curieuse, le Parlement ne fait aucune référence au document précité de l'ONU sur les violations du droit international humanitaire et se contente de n'incriminer que des groupes tels que les *Maï-Maï*, les FDLR (*Forces Démocratiques de Libération du Rwanda, issues des FAR l'ancienne armée gouvernementale*), le *Front populaire pour la justice au Congo* ou la LRA d'Ouganda.

⁴⁰ Les Etats-Unis qui ont toujours du mal à lâcher leur allié rwandais de plus en plus gênant, ont offert une image beaucoup plus rassurante au Burundi, notamment grâce à un Ambassadeur humaniste tel que Robert KRUEGER qui a appuyé les démarches diplomatiques de l'ancien ministre FRODEBU Jean-Marie NGENDAHOYO, rallié au CNDD-FDD, en vue d'obtenir un encadrement international soutenu pour la sortie de crise et le sauvetage de la démocratie.

⁴¹ Cfr Jean-Marie SINDAYIGAYA (ancien député FRODEBU de Muramvya) in "*Burundi : la saga d'Arusha, de la conférence nationale manquée aux accords d'Arusha*", éditions ARIB (Association de Réflexion et d'Information sur le Burundi, A.S.B.L. animée par des réfugiés de ce pays en Belgique).

Débutant fin août 1997 en l'absence de Pierre BUYOYA, les négociations d'Arusha offrent une enceinte favorable à une conférence nationale escamotée lors du débat sur la "*Charte de l'unité nationale*" en 1991 et au cours de la timide ouverture démocratique.

Pour la première fois, tous les courants politiques et idéologiques provenant du pays ou de la diaspora acceptent de débattre ensemble des problèmes les plus sensibles du régime burundais à l'origine des conflits et de le faire en surmontant les intimidations habituelles et les tabous hérités de plusieurs décennies de dictature.

Passé le temps des illusions nourries par les principaux opposants, persuadés de pouvoir isoler et déféner le président putschiste, avec l'aide du premier médiateur NYERERE et du facilitateur MUSEVENI, les participants aux négociations organisent leurs travaux en cinq commissions :

- origine du conflit;
- démocratie et bonne gouvernance;
- paix et sécurité pour tous;
- reconstruction et développement du pays;
- mise en oeuvre des accords ou suivi.

Mais l'handicap majeur des négociations est le mode de décision par consensus, ce qui implique un droit de veto pour chaque délégation.

Pour éviter la paralysie, des négociations entre certains protagonistes se déplacent hors Arusha, tels les pourparlers de Rome entre BUYOYA et le CNDD sous les auspices de la *Communauté San Egidio*. Mais ces négociations séparées contribuent également à diviser le front des partis du changement démocratique regroupés derrière le FRODEBU.

Autre frein, l'interdiction pour les participants de citer le moindre nom dans leurs interventions, ce qui empêche d'identifier dans la première commission les acteurs des politiques de discrimination et de violence criminelle à l'origine de la guerre civile.

Toutefois, ces débats encadrés par la communauté internationale ouvrent de multiples occasions d'aborder, au-dessus des deux blocs en présence à Arusha, une série de questions fondamentales pour l'avenir des Burundais, telles que la réforme agraire et la démocratisation d'un enseignement de qualité, ainsi que le prix à payer dans des budgets nationaux marqués à la fois par une économie de guerre⁴² et par un développement centré sur Bujumbura et sur des intérêts régionalistes ou sous-régionalistes.

Il n'en demeure pas moins que l'attention des négociateurs burundais se focalise vite sur le partage du pouvoir et donc des postes. D'où le retour aux marchandages obscurs à court terme ...

⁴² La dictature militaire a négligé le développement rural et l'éducation nationale au profit des dépenses de l'armée qui ont atteint près de 30% du budget!

Pour aboutir à ces accords de paix et avancer sur la voie des changements démocratiques tant attendus, il faut compter sur le pouvoir de persuasion du successeur de NYERERE en qualité de médiateur.

Fort de son expérience d'ancien prisonnier politique vainqueur du régime de l'apartheid en Afrique du Sud, Nelson MANDELA force la main des négociateurs réticents du groupe dit tutsi (le G.8 qui devient le G.10) qu'il n'hésite pas à interpeller en des mots très durs : *"L'un des problèmes que nous avons avec les membres de ces petits partis, c'est que certains d'entre eux ne vivent pas au Burundi. Ils n'ont jamais été en prison. Ils n'ont jamais été enfermés dans des camps de regroupement. Ils n'ont jamais vécu dans des camps de réfugiés. Leurs enfants étudient à l'étranger et sont heureux. Ils n'ont aucune sympathie véritable pour le peuple burundais. C'est là un de nos problèmes. D'autres voyagent gratuitement par avion du Burundi à Arusha. On met à leur disposition des voitures avec chauffeurs et gardes du corps. Ils reçoivent des dollars pour payer leurs frais d'hôtel. Ils ne veulent pas changer de mode de vie ..."*

La division des forces du changement démocratique (G.7) place BUYOYA en position d'arbitre : les accords d'Arusha qui précèdent la cessation des hostilités devaient installer à la présidence de la République durant la période transitoire le candidat du G.7 Domitien NDAYIZEYE, un cadre du FRODEBU qui a bravé la répression du régime putschiste et connu les arrestations arbitraires.

Celui-ci réunit la majorité des voix sous son nom, compte tenu du retrait du candidat du *Parti du Peuple* (PP), Shadrack NYONKURU⁴³ en sa faveur, soit six voix face au candidat du CNDD Albert MBONERANE⁴⁴.

Cependant, sous la pression des présidents ougandais et rwandais désireux de ménager les susceptibilités de l'UPRONA, les accords d'Arusha réservent finalement à Pierre BUYOYA la tête de l'Etat durant la première phase de la transition, tandis que Domitien NDAYIZEYE n'occupe que la Vice-présidence avant d'accéder en mai 2003 à la Présidence pour la deuxième phase.

C'est durant la présidence de ce dernier, que la guérilla du CNDD-FDD encore en activité conclut fin 2004 un cessez-le-feu et entre dans le processus de démobilisation.

Malgré son rôle décisif dans la conclusion des négociations avec le CNDD-FDD et dans la consolidation de la paix, Domitien NDAYIZEYE, victime des querelles de leadership au sein du FRODEBU, perdra le pouvoir à l'issue des élections de 2005 et fera encore une fois l'expérience de la prison en août 2006, accusé à tort de participer

⁴³ Shadrack NYONKURU a été ministre des transports, postes et télécommunications dans les équipes NDADAYE et NTARYAMIRA. Il est le leader du PP, un ancien parti des années soixante, soutenu par les syndicats chrétiens (Jules FAFCHAMPS), et agréé lors de l'ouverture démocratique de BUYOYA en mai 1992.

⁴⁴ Ancien responsable de la *Ligue Iteka* de défense des droits de l'homme, puis ambassadeur en Allemagne. Notre cellule de crise a été amenée à échanger de manière intense avec ce diplomate engagé en Europe dans une défense acharnée des institutions légitimes de son pays en 1993 et 1994 (*Iteka* signifie en kirundi rendre justice).

à la préparation d'un coup d'Etat! A l'instar des anciens présidents de la République, il siège comme sénateur à vie dans la chambre haute.

II - CONCLUSIONS SUCCINCTES DU CYCLE ELECTORAL 2010

1° Les **élections communales**, les premières du cycle le **24 mai dernier**, connaissent un haut taux de participation populaire (92% de l'électorat).

Elles plébiscitent le parti présidentiel CNDD-FDD qui recueille 64,03% des suffrages, tandis que les *Forces Nationales de Libération* (F.N.L. issues du PALIPEHUTU) obtiennent 14, 15%, l'UPRONA 6,25%, le FRODEBU⁴⁵ 5,43 %, le FRODEBU-NYAKURI⁴⁶ 1,36 % et le CNDD de son fondateur Léonard NYANGOMA 1,26 %.

Tous ces partis d'opposition n'acceptent pas leur net recul par rapport aux premières élections post-transition de 2005. Mis à part la percée inattendue des F.N.L., le recul est sévère dans le cas de l'UPRONA et surtout du FRODEBU de plus en plus émiété. Ils dénoncent donc des irrégularités et des pressions inacceptables à leur rencontre et ils exigent l'annulation du scrutin.

Leur porte-parole Léonard NYANGOMA avait déjà en 2005, lors des premières élections post-transition, établi une évaluation très critique du déroulement des opérations sur fond d'impréparation générale et de violences inacceptables⁴⁷.

Force est aujourd'hui de reconnaître les progrès réalisés depuis :

- les préparatifs de la Commission Electorale Nationale indépendante (CENI) tiennent compte des critiques passées;
- le code électoral est disponible en *kirundi*, la langue nationale parlée par tous;
- les procès-verbaux de clôture des bureaux de vote sont plus complets et sont contresignés par les mandataires des partis politiques ou des candidats. Ils permettent de vérifier par exemple le nombre des enveloppes et bulletins non utilisés;
- la situation sécuritaire s'est améliorée par rapport au climat de terreur de 2005, causé par le nombre important de maquisards mal démobilisés et non réintégrés dans une vie socio-économique normale, à telle enseigne que le scrutin avait dû être reporté dans les provinces de Bujumbura rural et de Bubanza ...

⁴⁵ FRODEBU : la branche officielle et la plus importante du parti, dirigée par l'ancien président du parlement Léonce NGENDAKUMANA.

⁴⁶ FRODEBU-NYAKURI ou FRODEBU authentique du docteur Jean MINANI, ancien ministre de la santé dans les équipes NDADAYE et NTARYAMIRA.

⁴⁷ Cfr. le "*Mémoire sur les résultats des élections communales au Burundi le 3.06.2005*", adressé par le président du CNDD Léonard NYANGOMA au Président de la République Domitien NDAYIZEYE (FRODEBU), au président de la *Commission Electorale Nationale Indépendante* (CENI) et au Secrétaire général de l'ONU. Ce mémorandum conclut en faveur de l'annulation pure et simple des élections et plaide pour une série de réformes, dont l'élargissement de la CENI et de ses relais locaux, et pour la nécessité de faire superviser le processus électoral par des observateurs neutres.

- quoique, le programme de désarmement et l'amélioration de la formation policière laissent encore à désirer, la violence s'estompe et la présence des forces de sécurité se veut plus discrète et est située en dehors des lieux de votation;
- enfin, le monde politique évolue vers une plus grande tolérance et accepte d'être confronté aux desiderata de la société civile : petit à petit, il met fin aux falsifications électorales et aux manœuvres diverses d'achat des électeurs, même si le recours à la force et à l'intimidation, voire occasionnellement à l'agression meurtrière, reste toujours ancré dans les traditions du pouvoir.

Il est évident que le parti du président Pierre NKURUNZIZA a bénéficié de sa présence à la tête du pouvoir exécutif, mais cela ne suffit pas à rendre compte du "plébiscite" de la gestion CNDD-FDD par une paysannerie plus influencée par l'amélioration de la situation sécuritaire, sanitaire et alimentaire dans les collines que par les débats politiques de Bujumbura.

Pierre NKURUNZIZA rassure l'électorat populaire par sa figure protectrice d'enfant du pays que rien ne prédestinait à la carrière politique, mais qui, dans le maquis, a tenu en échec les grands tacticiens de l'armée burundaise, diplômés des académies militaires.

Si l'assise locale du CNDD-FDD peut-être considérée comme trop pesante, en raison parfois du zèle intempestif de ses jeunesses "Imbonerakure", en revanche l'assez faible implantation communale de l'opposition n'échappe pas aux observateurs attentifs.

Ainsi, durant les législatives de juillet 2010, la mission de l'Union européenne ne manque pas de relever les taux suivants de présence des mandataires des différents partis dans les bureaux de vote visités : 94,8 % des bureaux pour le CNDD-FDD, 69% pour l'UPRONA, 17 % pour le FRODEBU-NYAKURI et moins de 3 % pour les autres listes ...

2° Regroupés au sein d'une Alliance des Démocrates pour le Changement "ADC", les contestataires de l'opposition prennent la décision malheureuse de boycotter la suite du processus électoral ...

C'est ainsi que Pierre NKURUNZIZA s'est retrouvé à son corps défendant seul candidat au scrutin présidentiel de juin 2010 et récepteur d'un score quasi *stalinien* de plus de 91 % des voix.

Ce lourd handicap n'a pas pour autant découragé la participation des citoyens aux opérations de vote, ainsi que la présence de la société civile et des médias autour du scrutin.

Loin d'apparaître sous l'image despotique de son collègue rwandais, Pierre NKURUNZIZA a engrangé les résultats de son action pour la paix et le retour massif des réfugiés, de ses descentes incessantes sur le terrain lors des travaux communautaires, ainsi que de ses réformes relatives à la gratuité des accouchements

et des soins médicaux pour les enfants de moins de cinq ans et en faveur de l'accessibilité généralisée à l'enseignement primaire.

La politique ayant horreur du vide, l'UPRONA qui demeure le partenaire forcé de la majorité démocratique, celui qui a su s'imposer durant les négociations d'Arusha et obtenir des protections *en béton* pour la minorité ethnique⁴⁸, prend ses distances à l'approche du scrutin législatif et renonce au boycott, en présentant ses candidats dans chacune des 17 provinces, en même temps que le FRODEBU-NYAKURI et quelques indépendants tels que Déo HAKIZIMANA.

En dépit d'un taux de participation tombé à 60 % de l'électorat, les élections législatives appelées à désigner une bonne centaine de députés se déroulent fin juillet 2010 "*dans des conditions globalement satisfaisantes*", selon les termes du communiqué du 25.07.2010 de l'Ambassade de Belgique à Bujumbura à propos des constats faits par la délégation parlementaire belge. Le dépouillement largement observé donne les résultats suivants : le CNDD-FDD obtient 81,19 % des votes et 81 sièges au sein de l'Assemblée nationale, l'UPRONA remporte 11,06 % des votes avec 17 sièges et le FRODEBU-NYAKURI 5,88 % des votes avec 5 sièges. Les indépendants ne dépassant pas la barre des 5 % des voix n'ont aucun siège.

3° Il n'est pas inutile de recueillir les **commentaires personnels** nuancés d'un des observateurs parlementaires belges, le CDH Denis GRIMBERGHS :

- *"La Belgique et l'Union européenne soutiennent les efforts en vue de l'installation d'institutions démocratiques au Burundi. Il est évidemment regrettable que la mise en cause par plusieurs partis des résultats des élections communales ait abouti à un retrait de ceux-ci du processus électoral. Il en résultera, même si techniquement les élections se sont déroulées convenablement, un déséquilibre dans la composition de la Chambre des Députés et du Sénat (dont l'élection au second degré, par les conseillers communaux, doit intervenir ce mercredi 28 juillet).*
- *Malgré ce boycott par un grand nombre de partis, les élections se sont déroulées sereinement; ce boycott n'a pas entraîné de défection dans la composition des bureaux de vote ni dans le déploiement en nombre des observateurs de la société civile burundaise ... même s'il semble évident que cela a été une cause de la baisse du taux de participation des électeurs!*
- *On peut s'étonner que pour une élection législative, il n'y a en fait pas de campagne de présentation des candidats parlementaires; le vote s'opère pour un parti. La liste des candidats du parti n'est pas affichée ... Bref on ne sait pas qui est candidat! Si ce système devait se poursuivre, on pourrait "économiser" un scrutin et attacher directement aux résultats des partis à l'élection présidentielle, une répartition proportionnelle des sièges à pourvoir pour la Chambre."*

⁴⁸ Tout en respectant la répartition des suffrages entre les différentes formations politiques, les accords d'Arusha et la constitution en découlant garantissent à la minorité tutsi 40 % des sièges à l'Assemblée nationale. Par ailleurs, le Sénat, élu au second degré, est paritaire Hutu/Tutsi. Quant aux conseils communaux, une composante ethnique ne peut y dépasser les deux tiers.

Enfin, D. GRIMBERGHS appuie les trois souhaits exprimés par l'*AWEPA* et repris dans le communiqué diffusé par l'Ambassade de Belgique le 25.07.2010⁴⁹:

- *"une évaluation du processus électoral avec tous les acteurs politiques et de la société civile;*
- *l'idée de créer un forum de dialogue avec tous les partis (même ceux qui ne se sont pas présentés au scrutin);*
- *le rappel de la nécessité de poursuivre une politique consensuelle et inclusive."*

III - QUELLES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

Le dernier verdict des urnes a renforcé de manière manifeste l'emprise du CNDD-FDD à tous les niveaux de pouvoir par rapport aux élections de 2005. En revanche, le boycott partiel des scrutins après le renouvellement des assemblées communales a affaibli la voix de l'opposition, en particulier celle de grandes figures de la révolution démocratique comme Léonce NGENDAKUMANA ou Léonard NYANGOMA, actuellement expatrié, privant le pays de leur expérience de résistance à la dictature, à l'arbitraire et à la violence politique.

Certains milieux européens "spécialisés" dans la problématique des Grands Lacs avaient en juillet 2009 dressé les scénarios possibles du processus électoral de 2010 dans un "*Etat fragile*", où le système politique est nécessairement de type "*le gagnant prend tout*".

L'Union européenne devrait, selon ce document interne, s'attendre à un "scénario autoritaire", voire chaotique, énumérant un certain nombre de "signaux d'alerte" de la part du CNDD-FDD⁵⁰.

Quoique la plupart de ces signaux inquiétants (dont le refus par le pouvoir de l'indépendance de la Commission Electorale Nationale, le rejet des grands équilibres politico-ethniques hérités des accords d'Arusha, le non-respect du code électoral et des mesures préventives contre les fraudes ou contre les manœuvres d'intimidation de l'électorat, les entraves à l'action des observateurs électoraux, ...) ne se soit pas vérifiée sur le terrain, des responsables européens éminents tirent la sonnette d'alarme à propos de la politique répressive du CNDD-FDD et du risque d'un retour larvé à un régime de parti unique.

Fin septembre 2010, le principal bailleur de fonds européen, la Belgique, sort un communiqué "*mettant en garde contre tout recours à la violence comme mode d'expression politique au Burundi et appelant à un dialogue entre pouvoir et*

⁴⁹L'*AWEPA* = l'Association des parlementaires d'Europe occidentale partenaire de l'Afrique.

⁵⁰ Cfr. La revue "*Dialogue*" à Bruxelles N° 246 de 2009, p. 39 à 44 "*Document d'orientation conjoint sur la politique européenne au Burundi*", document interne du Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne, en collaboration avec le Représentant spécial pour la région des Grands Lacs.

opposition dans un pays menacé par une reprise des affrontements civils depuis la contestation unanime du processus électoral par l'opposition"⁵¹.

Il est assez étrange de voir des milieux européens et des médias qui se sont tus devant les dérives totalitaires et franchement criminelles du régime rwandais, ou qui ont avalisé le déroulement frauduleux des élections législatives sans véritable opposition en 2008 au Rwanda⁵², se mobiliser dans une campagne très critique à l'égard du pouvoir burundais secoué, il est vrai, par une corruption endémique et par des malversations financières dans l'administration des programmes de développement⁵³.

Certes, l'espace de liberté existant au Burundi permet d'aborder les problèmes nombreux en suspens, mais aussi de connaître les aspirations profondes de la population qui veut avant tout la sauvegarde de la paix dans les collines, dont se fait le garant le CNDD-FDD, tandis qu'une partie de l'opposition est prête à combattre en bloc le pouvoir, au risque de relancer la guerre civile ...

Durant cette période post-électorale délicate, **plusieurs hypothèques pèsent sur le deuxième mandat** de gouvernement confié par les électeurs au CNDD-FDD :

1° sur le plan du dialogue politique interne, il y a sans doute lieu de rendre permanente l'ancienne commission du suivi sur la mise en œuvre des accords d'Arusha, en vue d'un approfondissement de la vie démocratique sur base des expériences réalisées dans plusieurs domaines concrets : le parti majoritaire a avantage, en concertation étroite avec l'opposition, à confirmer en pratique les principes de neutralité de la police et du corps judiciaire propres à un Etat de droit, mais aussi à préciser et à compléter certaines règles déontologiques relatives à la vie des partis, à leur protection, à leur financement, à leurs relations avec la presse, à la formation des jeunesses politiques essentielle si l'on veut prévenir toute dérive milicienne ...

En outre, aucun des partis n'échappe à une période de rodage du jeu démocratique et n'évite d'affronter des situations délicates telles que la dévolution des sièges des députés exclus ou dissidents, comte tenu du système burundais de scrutin de liste.

En juin 2008, le CNDD-FDD est confronté au comportement intransigeant de son Secrétaire général, le député Hussein RADJABU qui tente de plus en plus d'accaparer les prérogatives du Président de la République par des abus caractérisés de pouvoir, et qui, une fois arrêté, lance une dissidence en créant autour de sa personne un nouveau parti, l'UPD (Union pour la Paix et la Démocratie).

⁵¹ Le 29.09.2010, le ministère belge des Affaires étrangères réagissait ainsi aux mesures de répression à l'égard de *Radio publique africaine* accusée d'être impliquée dans un dossier de trafic d'armes, ainsi qu'à l'arrestation du porte-parole du "*Mouvement pour la Solidarité et le Développement*" (MDS), formation politique sans élu, arrestation motivée par une plainte de l'actuel patron du Service de la Documentation Adolphe NSHIMIRIMANA, ancien chef de la guérilla FDD à Kamenge (faubourg de Bujumbura) et ancien militant PALIPEHUTU.

⁵² Le président de la mission d'observation U.E., le député européen britannique Michael CASHMAN n'hésite pas à conclure à Kigali, en contradiction avec les constats très négatifs recueillis : "*le processus de démocratisation au Rwanda depuis la fin du génocide est remarquable*".

⁵³ La société civile reste vigilante à l'égard de l'action gouvernementale depuis l'assassinat non élucidé en avril 2009 du vice-président de l'*Observatoire de Lutte contre la Corruption* à Bujumbura.

Le Président P. NKURUNZIZA inclut dans sa nouvelle équipe gouvernementale plusieurs ministres provenant de l'opposition *uproniste* et du FRODEBU du Dr. Jean MINANI.

Rien n'empêche d'étendre ce dialogue politique à des opposants sans représentation parlementaire, mais dont l'expertise peut être positive dans l'élaboration d'un code de conduite civique ou dans des améliorations du système électoral.

Enfin, il faut constater le fossé creusé entre les deux grands mouvements de l'ancienne rébellion, les *Forces Nationales de Libération (FNL/PALIPEHUTU)* qui n'ont signé le cessez-le-feu qu'en 2008, et le CNDD-FDD, dont les dirigeants au sein du gouvernement veulent renforcer la paix civile et la sécurité intérieure, condition sine qua non de la reconstruction du pays...

Le leader des FNL Agathon RWASA a quitté le Burundi en signe de refus du verdict des urnes et fait craindre une reprise de la guérilla, en désaccord avec la faction pacifiste de son mouvement qui l'a destitué au cours d'un congrès contesté et sans doute contestable. C'est pourquoi il est de la responsabilité du gouvernement de NKURUNZIZA de relancer les pourparlers avec tous les partis de l'opposition sans discrimination et d'éviter ainsi que la paix si chèrement acquise ne soit remise en question.

2° sur le plan sécuritaire, des progrès sensibles ont été acquis, en dépit de la persistance des violences et agressions de personnes dans les provinces où la guérilla FDD et FNL était concentrée : Bujumbura Mairie et Rural et Bubanza. Un programme mal préparé de démobilisation des anciens combattants n'a pas manqué de favoriser la croissance du banditisme, en même temps que des débordements policiers dans le chef d'une police pléthorique peu formée, peu rétribuée et qui ne se distingue pas toujours des méthodes d'action des bandits.

En outre, les accords d'Arusha ne se sont pas traduits par une fusion des armées, de sorte que les diverses guérillas soient réellement intégrées dans une nouvelle armée nationale respectueuse des institutions démocratiques; le fait que les militaires de l'ancien régime, cependant libérés du clan régionaliste de Bururi, et les anciens maquisards coexistent les uns à côté des autres, reste un sujet d'inquiétude ...

3° la question du règne de l'impunité et de l'indifférence aux droits fondamentaux de l'homme, pierre d'achoppement de toute réconciliation durable en Afrique centrale ...

Il y a des raisons d'inquiétude, lorsque le gouvernement CNDD-FDD poursuit la politique de refoulement des réfugiés rwandais vers leur pays d'origine, en dehors de tout cadre protecteur de l'UNHCR, à l'instar de la période BUYOYA. Le Président NKURUNZIZA a même justifié ces refoulements lors de sa rencontre avec la communauté burundaise à Bruxelles en 2009, tandis qu'aucune garantie ne peut être obtenue quant au sort réservé aux rapatriés.

Au nom de la politique traditionnelle de "*bons voisinages*" et d'échange de services entre les sûretés respectives, le Burundi risque d'adopter une politique régionale l'alignant quasi sur les positions du Rwanda : ainsi, le gouvernement burundais ira-t-il jusqu'à appuyer la tentative scandaleuse du régime KAGAME de censurer le rapport

"précité" du Haut Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU sur les violations graves du droit international humanitaire en R.D.C.?

Les accords d'Arusha prévoient l'instauration d'une commission nationale "vérité et réconciliation" sur le modèle sud-africain en vue de briser le cycle infernal de l'exclusion, de la violence, de la haine et de la vengeance.

Un cycle qui remonte bien avant le putsch d'octobre 1993 et les massacres de masse qui ont suivi aux dépens des deux ethnies antagonisées.

Le fait qu'aucun tribunal ad hoc n'ait été installé à ce jour peut donner l'impression que les responsables politico-militaires et judiciaires de crimes imprescriptibles bénéficient d'une espèce d'amnistie de fait ...

A la limite, l'on risque de retrouver dans les allées du pouvoir ou dans les administrations publiques "d'honorables" juristes qui, par exemple, ont supervisé les grandes purges de 1969 à l'encontre des dirigeants politiques et militaires d'ethnie hutu; le 22.12.1969, 19 officiers et 7 civils rescapés des séances de torture sont passés par les armes à l'issue d'un procès politique expéditif, tandis que les autres condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement seront liquidés trois ans plus tard lors du génocide sélectif de 1972 ...

Toutefois, le gouvernement de Pierre NKURUNZIZA s'est engagé dans une large campagne de consultation nationale sur la mise en place des mécanismes de justice de transition.

Ainsi, un *comité de pilotage tripartite* (gouvernement-société civile-ONU) a déjà organisé une série de consultations destinées à recueillir les desiderata de la population à propos des violences meurtrières du passé et des réformes souhaitables de la justice, sur base d'un échantillon représentatif de 4.000 personnes dans le pays et de 300 dans la diaspora.

Le comité de pilotage tripartite conclut aujourd'hui ses travaux dans un rapport circonstancié qui, notamment, met en exergue les quatre étapes incontournables pour rétablir la paix civile et favoriser la réconciliation : 1° l'identification claire des faits⁵⁴, 2° les échanges entre victimes et bourreaux, 3° l'instauration d'un tribunal spécial (qui doit marquer la fin de la culture ambiante d'impunité) et 4° l'indemnisation appropriée des victimes ...

Le chemin vers la réconciliation emprunté par le Burundi permet l'expression des aspirations profondes de la population, selon une méthodologie sociologique, transparente, progressive et respectueuses des personnes. Elle est à l'inverse de celui

⁵⁴ Parmi les recherches consacrées à ces crimes imprescriptibles liés à plusieurs décennies de terrorisme d'Etat et de violences civiles qui ont maintenu le Burundi dans le sous-développement absolu, il faut citer le travail de documentation d'Herménégilde NIYONZIMA (élu député FRODEBU en 1993) : "*Burundi, terre des héros non chantés du crime et de l'impunité*", éditions Remesha, Vernier (Genève), juillet 2004.

du Rwanda qui impose du haut ses tribunaux populaires *Gacaca*⁵⁵ et qui tient plus de l'épuration politique que d'une justice pacifiante et à plus long terme réconciliatrice.

Riche de ses héros de la démocratie, le Burundi est en mesure de lever ces hypothèques pesant sur son avenir.

Il vient de passer l'épreuve des élections et de vivre le bras de fer que celles-ci provoquent entre majorité et opposition.

Les électeurs burundais se sont exprimés dans les urnes dans des conditions transparentes et sous contrôle d'observateurs neutres; se reconnaissent-ils aujourd'hui dans le débat politique actuel et son climat de polémique et d'intolérance?

Cette dernière risque de remettre en question la sortie du chaos et la paix civile et justifie la mise en place rapide de la commission nationale indépendante des droits de l'homme, promise par le gouvernement.

Il faut néanmoins relativiser la situation au Burundi, car les tensions et conflits qui ont quitté la sphère des relations interethniques, y apparaissent au grand jour à la différence de la chape de silence recouvrant les agissements terroristes de la dictature rwandaise.

Un retour à plus de sérénité et au bon fonctionnement des institutions démocratiques va permettre à la classe politique de s'atteler aux priorités vitales du pays; le développement d'une agriculture intensive et des secteurs agro-industriel et agro-touristique pourvoyeurs d'emplois dans le monde rural, et du coopérativisme paysan, afin de répondre aux besoins alimentaires urgents (le Burundi a un des indices de faim les plus élevés du monde⁵⁶) et à la pression démographique constante.

⁵⁵ Gacaca : terme du kinyarwanda qui signifie "*la justice rendue sur le gazon*" faisant allusion à mauvais escient aux tribunaux traditionnels de la période monarchique.

⁵⁶ Cet indice traduit les taux de population sous-alimentée, d'insuffisance pondérale infantile et de mortalité infantile.